

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 10

L'an deux mil treize

Le 26 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 juin 2013

**PRESENTS** : MMES COUTEAU – MOUNIER

MM. SAVIN – ALLEGRE – BARRAL – BOIVENT – TEILLET

**EXCUSES** : MM. BOISSIER DESCOMBES – MERCIER – SUTRE**ABSENTS** : MME BOUDOIRE – MM. CALVET – REMAUD**POUVOIRS** : M. BOISSIER DESCOMBES a donné pouvoir à M. SAVIN

M. MERCIER a donné pouvoir à M. TEILLET

M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT

M. BOIVENT a été nommé secrétaire.

**2013-06-05 D****OBJET : Renouvellement du contrat CUI-CAE de Monsieur LOUINEAU**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat de Monsieur LOUINEAU arrive à terme le 8 juillet 2013.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il reste des travaux de maçonnerie à effectuer et qu'il serait par conséquent intéressant de renouveler le contrat de Monsieur LOUINEAU.

Monsieur le Maire précise que les services de Pôle Emploi ont indiqué que la durée des contrats CUI-CAE peut dorénavant atteindre 20 mois. Monsieur LOUINEAU ayant déjà fait 12 mois dans notre collectivité, nous pourrions le renouveler 8 mois soit jusqu'au 7 mars 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de renouveler le contrat de Monsieur LOUINEAU pour une durée de 8 mois avec un travail effectif de 22 heures hebdomadaires et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce renouvellement.

Fait à Jauldes, le 24 juin 2013

**Le Maire****Eric SAVIN**